

sont exacts, mais nous sommes persuadé que l'administration n'a pas attendu ses conseils pour faire ce que son devoir et l'intérêt public lui ordonnent.

Avant-hier est venue devant l'Assemblée nationale la proposition de M. Des Rotours, tendant à assujettir l'obligation du recrutement les fils d'émigrés nés et demeurant en France, et qui ne satisfont pas dans le pays de leurs parents aux charges militaires. L'Assemblée a décidé un supplément d'ins-truction et renvoyé la proposition à l'examen du Conseil d'Etat.

Une affiche apposée dans les gares nous apprend que la Compagnie du Nord vient d'abaisser les tarifs de transport pour Aire, Nœux et autres localités où la concurrence de la Compagnie de Lille à Béthune par la voie directe, se faisait sentir. Les tarifs pour les localités intermédiaires n'ont pas été réduits.

Voici le chiffre exact de l'extraction de la houille dans le Nord et le Pas-de-Calais pendant l'année 1873: On a extrait 34,700,000 quintaux contre 32,200,000 quintaux en 1872.

Il est question d'établir à Lille un bureau de conditionnement pour la houille. Le succès obtenu par les bureaux formés pour le conditionnement des autres matières premières contribuera à faire mûrir ce projet en peu de temps. L'association des propriétaires d'appareils à vapeur en prendrait, dit-on, l'initiative, mais on a tout lieu de croire qu'aucune décision n'a encore été prise à ce sujet.

Le conditionnement de la houille proprement dit est chose facile, et les appareils ne manquent pas pour déterminer les quantités de carbone, d'hydrogène et d'oxygène, ainsi que les produits divers, tels que sulfures, acides sulfureux, etc., contenus dans chaque lot; et il ne sera pas moins aisé de se rendre compte de la quantité proportionnelle de cendres fournie par chaque provenance. Là où l'on rencontre une véritable difficulté, c'est dans le prélèvement des échantillons. Le moyen le plus pratique consiste, lorsqu'on opère sur une quantité importante, à la diviser en un certain nombre de portions, à prélever une certaine quantité de charbon sur chacune d'elle, à mélanger avec soin, et à en extraire l'échantillon définitif sur lequel il s'agira d'opérer.

On objecte encore la fraude assez sensible que subissent les charbons exposés à l'air; c'est là un point dont on peut tenir compte dans une analyse. S'il faut en croire d'ailleurs les travaux de M. de Marcilly et de M. Kolb, des charbons qui proviennent des mines à grisou subissent une grande fraude, ceux qui viennent des mines sans grisou n'en donnent presque pas.

Quoi qu'il en soit, la création d'un bureau de conditionnement des houilles serait la base d'études les plus utiles pour l'industrie, et il faut espérer que ce projet sera bientôt réalisé.

Sait-on à quel chiffre se sont élevées depuis un an, pour Roubaix seulement les expulsions d'étrangers? A environ trois mille!

Hier, est venu devant le tribunal civil de Lille, le procès intenté à la Compagnie de Lille à Béthune par les victimes de l'accident du chemin de fer qui a eu lieu à Loos l'hiver dernier. On se rappelle que M. Parsy, cultivateur à Anzeulin, et M. Loridan, ancien commissaire-priseur à Roubaix, ont été les plus maltraités. Ils ne sont même pas encore complètement guéris. Chacun d'eux réclame 200,000 fr. de dommages-intérêts.

Mme Bonduelle, d'Anzeulin, demande 25,000 fr. ainsi qu'un nommé Rousseau qui a reçu des contusions et une fracture.

Cette affaire occupera plusieurs audiences.

On parle beaucoup d'une scène violente qui s'est passée ces jours-ci en gare de Lille, dans un wagon de première classe, entre un fonctionnaire en résidence à Roubaix, M. G... d'I... et M. P..., docteur en médecine aussi de notre ville. Celui-ci aurait été l'objet de voies de fait de la part de M. G... d'I...

M. le docteur P... a déposé, paraît-il, une plainte entre les mains de la justice. En attendant que l'affaire soit appelée devant le tribunal correctionnel, nous croyons devoir nous abstenir de donner de plus amples détails.

On avait annoncé le rétablissement de la santé de M. Carpeaux et sa sortie de la maison de santé du docteur Dubois. Cette amélioration ne s'est malheureusement pas soutenue et l'état de M. Carpeaux donne de nouveau de sérieuses inquiétudes à ses amis.

Une commission composée de M. Deday, inspecteur général des mines, directeur du service du contrôle et de la surveillance des chemins de fer du Nord, de M. Véron-Duverger, inspecteur général des ponts-et-chaussées,

et de M. Mahyer, ingénieur en chef du même corps et du contrôle, a procédé hier à la réception du chemin de fer de Boulogne-sur-Mer à Saint-Omer, en présence de M. Cucheval-Clarigny, administrateur de M. Tournoux, inspecteur général honoraire des chemins de fer et directeur de la Compagnie du Nord-Est, et M. Victor Despret, directeur général de l'exploitation des lignes de Lille à Valenciennes.

La nouvelle voie est la première section de la ligne de Boulogne à Armentières. Construite par la Compagnie du Nord-Est, elle sera exploitée par la Compagnie de Lille à Valenciennes.

La 3^{me} section de Berguette à Armentières sera livrée à l'exploitation au mois de septembre prochain.

Les travaux de la section intermédiaire, de St-Omer à Berguette, retardés par l'approbation des plans, sont poussés avec activité.

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés par la Grande-Harmonie le lundi de la Pentecôte (25 courant), vers midi, sur la place de la Mairie, à l'occasion du jubilé de M. André Parent:

1. Allegro militaire.
2. Ouverture.
3. Polka.
4. Ouverture Le premier jour de bonheur.
5. Redowa.

Le concert donné par la société Les Dix avait attiré une nombreuse réunion dimanche dernier au Cercle catholique des ouvriers. Cette petite phalange d'artistes-amateurs, dirigée avec beaucoup de goût et d'intelligence par un chef de talent, M. Desreumaux, nous a fait passer là quelques heures agréables. Nous ne voulons point apprécier chacun des morceaux composant le programme, mais, dût la modestie de M. Desreumaux et de ses amis en souffrir, nous devons constater la véritable ovation qui leur a été faite à diverses reprises par leurs auditeurs enthousiasmés.

M. Desreumaux n'est pas seulement un bon directeur, c'est encore un compositeur dont le mérite pour être peu connu jusqu'ici en dehors du cercle de ses amis, n'en est pas moins réel. Son ouverturé *Hervé et sa Valse pyrénéenne*, arrangée pour fanfare témoignant d'aptitudes sérieuses, d'un goût sûr et d'une grande intelligence musicale. L'auditoire, dans lequel nous avons vu des amateurs distingués de musique, l'auditoire ne s'y est pas trompé et il n'a pas ménagé ses bravos et ses applaudissements, à M. Desreumaux. Celui-ci est du reste bien compris et bien secondé par ses musiciens.

Ce n'est pas la première fois que le nom de M. Paul Desmadryl est imprimé dans ce journal. Ce jeune artiste a fait entendre un excellent air varié sur piston. A plusieurs reprises, il a été interrompu par des applaudissements bien mérités.

Nous ne devons point non plus passer sous silence le succès non moins légitime obtenu par deux autres solistes, M. Verrims (fantaisie pour trombone) et M. Auguste Bossut (variations pour alto). Le trombone et l'alto sont des instruments fort ingrats dont ces jeunes amateurs savent tirer le meilleur parti.

Le Propagateur rend compte en ces termes du premier concert Vauban:

L'orchestre du Grand-Théâtre, sous la direction de M. Barwolf, a inauguré hier la reprise des concerts Vauban sous les plus favorables auspices.

On eût dit que le ciel, prévenu à temps, s'était mis de la partie. Le vent et le froid, après ces dernières journées avaient fait place à une douce température. La soirée était celle d'un véritable jour d'été.

Le programme de ce premier concert, bien varié, a été fort bien rendu, et l'exécution a montré un ensemble qui témoigne de répétitions consciencieuses. Ce début promet que les artistes continueront à justifier ce genre d'éloges, que ceux de l'an passé n'ont pas toujours mérité.

C'est particulièrement dans le paragraphe III, 1^{re} exécution (de Suppé) que l'ensemble a été remarquable. Cette musique nuancée, d'une orchestration savante, rend l'attente difficile. Nos artistes l'ont cependant rendue avec un fini au dessus de ce qu'on doit attendre d'une exécution en plein vent.

M. Victor Delannoy a ouvert la seconde partie du programme. Son ouverture triomphale intitulée: *Vauban*, sans doute composée pour inaugurer la saison, a reçu le plus chaleureux accueil. C'est une excellente composition pleine de douces mélodiques sans fracas d'orchestre, sans cuivres éclatants, dont les instruments à cordes font les meilleurs frais. Les transitions entre les divers motifs y sont savamment ménagées, de manière à constituer une unité qui ne se dément pas. M. V. Delannoy est un maître.

Les interprètes de l'œuvre l'ont respectée: elle a été rendue avec sentiment, et l'ensemble nous en a paru presque irréprochable.

Nous avons les mêmes éloges à donner à la fantaisie sur *Robin des Bois*, 1^{re} exécution (de M. Colin). Le compositeur y a fait preuve de sa science ordinaire d'orchestration. Mais on est assuré du succès quand on a les éléments incomparables de la grâce mélancolique et de la charmante vivacité qui caractérisent Weber.

Ce n'est pas un des moindres attraits ni un des moindres avantages des concerts Vauban de passer à leur tour par les

indignes de se produire devant un public qui est bien ici le *sos populi vos Dei*. On peut dire alors de leur succès qu'il est bien à eux. MM. Delannoy et Colin ont été chaleureusement applaudis.

Nous ne doutons pas de la vogue qu'auront encore cette année les concerts Vauban, ainsi composés, ainsi dirigés. B. E.

M. Henri de Baralle, architecte diocésain, vient d'être décoré de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand.

M. de Baralle est l'auteur d'un grand nombre d'églises des environs de Cambrai: Estourmel, Proville, Beauvois, sans parler de l'église métropolitaine.

Sur le compte rendu par le ministre de l'intérieur des actes de dévouement qui lui ont été signalés pendant le mois d'avril 1874, et aux termes d'un rapport approuvé par le Président de la République, le 10 mai, des médailles d'honneur ont été décernées aux personnes dont les noms suivent:

- NORD.
- M. A. 2^e cl. — Damien, agent de police à Maubeuge; 5 mars 1874: sauvetage d'un nouveau-né que sa mère venait de jeter dans une fosse d'aisances.
- M. A. 2^e cl. — Debondues (Désiré), sergent-major des Sapeurs-Pompiers d'Armentières; 1847-1874: 27 ans de services.
- M. A. 2^e cl. — Carion (Auguste), domestique à Lesdin; 31 juillet 1873: a abattu un chien atteint d'hydrophobie.

- PAS-DE-CALAIS.
- M. A. 2^e cl. — Dubus (Nicolas-François), sergent aux Sapeurs-Pompiers de Carvin; 1842-1874: 32 ans de services.
- M. A. 2^e cl. — Jambon (Louis-Félix), sous-lieutenant des Sapeurs-Pompiers de Pierrefitte (Seine); Calais, 17 mars 1874: belle conduite dans un incendie.

Voici les résultats du concours de pigeons-voyageurs, donné dimanche par la société Les Francs du Pile, établie chez Beuscart, estaminet du Palais, place du Pile.

500 pigeons ont concouru. Le lâcher a eu lieu à Clermont, à 6 heures du matin.

- 1^{er} prix, Desmettre, arrivée à 8 h. 59 1/2; société La Petite hirondelle. 2^e, Catteau, 9 h. 1 1/2; société de Saint-Luc. 3^e, Leman, 9 h. 4 1/2; société La Colombe. 4^e, Moulard, 9 h. 5 1/4; société du Pigeon jabolé. 5^e, Jensems, 9 h. 6 3/4; société du Pigeon bleu. 6^e, id. 9 h. 8 3/4; id. 7^e, Hennaut, 9 h. 8 3/4; société de Le Voltigeur. 8^e, Petit, 9 h. 9 1/4; société du Pigeon jabolé. 9^e, Parsy, 9 h. 9 1/2; société de L'Union fait la force. 10^e, Guesquière, 9 h. 9 1/2; id. 11^e, Joye, 9 h. 9 3/4; société de L'Aigle. 12^e, Holbrick, 9 h. 10 1/4; société de Le Voltigeur. 13^e, id. 9 h. 10 1/4; id. 14^e, Helmans, 9 h. 10 3/4; société de La Petite hirondelle. 15^e, Moulard, 9 h. 11 1/4; société du Pigeon jabolé. 16^e, Desmettre, 9 h. 11 3/4; société de La Petite hirondelle. 17^e, Moulard, 9 h. 12 1/4; société du Pigeon jabolé. 18^e, Roussel, 9 h. 12 1/4; société des Trois pigeons. 19^e, Poppe, 9 h. 12 1/4; société de L'Union fait la force. 20^e, Leman, 9 h. 12 1/2; société de La Colombe. 21^e, Devos, 9 h. 12 3/4; société de La Petite hirondelle. 22^e, Bayart, 9 h. 12 3/4; société de Franc voyageur. 23^e, Joye, 9 h. 13 1/4; société de L'Aigle. 24^e, Vavrane, 9 h. 13 1/2; société de La Fontaine. 25^e, Derick, 9 h. 13 3/4; société de La Réserve. 26^e, Dariez, 9 h. 13 3/4; société de la Nouvelle Alliance. 27^e, Decottignie, 9 h. 14; société de L'Union fait la force. 28^e, Machu, 9 h. 14 1/2; société de Saint-Luc. 29^e, Catel, 9 h. 14 1/2; société de La Colombe d'or. 30^e, Desmettre, 9 h. 14 3/4; société de La Petite hirondelle. 31^e, Duhamel, 9 h. 14 3/4; société de L'Aigle. 32^e, Leman, 9 h. 15; société de La Pomme. 33^e, Vavrane, 9 h. 15; société de La Fontaine. 34^e, Nouliz, 9 h. 15 1/4; société de La Rapide. 35^e, Desmettre, 9 h. 15 1/4. — société de La Petite hirondelle. 36^e, Lecomte, 9 h. 15 1/2; société de La Colombe. 37^e, Willem, 9 h. 16 1/2; société de L'Union fait la force. 38^e, Fourmentrois, 9 h. 16 3/4; société de La Réserve. 39^e, Wardavoir, 9 h. 17; société du Pigeon d'argent. 40^e, Lampe, 9 h. 17 1/2; société de Saint-Luc. 41^e, Duhamel, 9 h. 17 3/4; société de L'Aigle. 42^e, Vanbelleghem, 9 h. 18 3/4; société de La Petite hirondelle. 43^e, Damay, 9 h. 18 3/4; société de Le Voltigeur. 44^e, Vavrane, 9 h. 19; société de La Fontaine. 45^e, Debar et Ducatte, 9 h. 19 1/4; Le Voltigeur et société du Franc voyageur.

Le 3^o concours aura lieu lundi 25 mai. Une médaille en argent est donnée par la société des Jeunes Amateurs, établie chez Alphonse, estaminet du Petit Cheval blanc, route de Lannoy. Le lâcher aura lieu à Creil.

On parle beaucoup dans la rue de l'Ermitage de la disparition de M^{me} D..., qui vient de s'enfuir en emportant de l'argent et une partie du mobilier de la communauté. Plainte a été déposée par M. D...

Un jeune garçon P. Ray... s'est avisé l'autre jour de jeter de la boue sur l'échousson de Hollar de placé au dessus de la porte du consul de ce pays à Roubaix, rue des Longues-Haies. Plainte a été déposée au parquet. Traduit devant le tribunal correctionnel, Ray... qui est mineur, a été condamné à 15 jours de correction.

Dix-septième Bulletin des Concerts

nos localités ont été jugées dans cette même audience.

J. Yon, de Roubaix, déjà condamné trois ou quatre fois, cherche toujours du travail, mais désire n'en jamais trouver. Il préfère vivre en vagabond volant quand l'occasion se présente. Il l'a saisie le 15 de ce mois en dévalisant la garde-robe du nommé Castet, son camarade de chambre. Un an et un jour.

La femme Lapiere habite la Belgique. Chaque fois qu'elle venait voir ses parents à Roubaix, elle faisait une tournée sur les marchés de cette ville, enlevant des menus objets qu'elle donnait en cadeau à ses neveux et nièces. Cela dure depuis plus de trois ans. Quand elle a été arrêtée, il y a quelques jours, on a reconnu qu'elle était expulsée. On a appris aussi que son casier judiciaire est parfaitement garni, tant en France qu'en Belgique — Quinze mois.

J. Prouvest, de Wattrelos, a été condamné à deux ans, pour outrage à la pudeur dans l'église de cette commune.

C. Castelin a dissipé dix francs qu'on lui avait confiés. Comme il est en état de récidive légale, il retournera treize mois en prison.

Un autre vaurien de Wasquehal, Jean-Baptiste Agache, âgé de 16 ans, fort comme un hercule, ne veut pas travailler. Sa seule occupation consiste à maltraiter sa sœur aînée, chargée des soins du ménage, dès qu'elle lui adresse quelques observations sur sa paresse et ses mauvaises instincts. Dimanche, il l'a battue cruellement, disant qu'il la tuerait. Il ajoutait qu'il ferait un coup de malheur, qu'il assassinerait et que la prison ne l'épouvantait pas. — C'est sur la plainte de son père qu'il a été arrêté.

Il se présente devant le tribunal en soutenant, ce qui lui attire une sévère réprimande de M. le président. Il reconnaît avoir maltraité sa sœur, mais il avait bu, dit-il. — Vous vous enivrez, à seize ans, réplique M. le président, vous feriez mieux de travailler et de rapporter votre salaire à votre père. Si vous persévérez dans cette voie, vous vous préparez de tristes jours.

Ces paroles toutes paternelles paraissent produire de l'effet sur le prévenu. Qu'il les mette en pratique. Le tribunal le condamne à deux mois de prison.

Un déplorable accident s'est produit avant-hier, après-midi, près de la Planche-à-Quesnoy. Une marchande d'étoffes d'Haubourdin sortait d'une maison, quand son cheval, attelé à une voiture contenant ses marchandises, prit le mors aux dents. Elle voulut l'arrêter, mais elle regarda dans l'estomac un coup de brancard qui la renversa. Elle était déjà très grièvement blessée et une des roues vint l'achever. On ne releva qu'un cadavre. Cette femme n'avait que 26 ans.

M. BERNARD LÉVY, l'habile chirurgien dentiste de Paris, en ce moment à Lille où il obtient le plus éclatant succès, viendra passer quelques jours à Roubaix dans la première semaine de juin et descendra à l'hôtel Ferraille.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 21 mai 1874. — Palmyre Vaucamp, rue Decresme. — Paul De Gandt, rue Pellart. — Arthur Goethals, rue Delattre. — Alexandre Vangeluwe, rue de la Louge Chemise. — Emile Use, au Calvaire. — Charles Florin, rue des Longues-Haies. — Hyppolite Haerincq, rue Blanchemaille. — Antoinette David, rue de l'Époule. — Blanche Baudart, rue des Longues-Haies. — Alfred Vercauteren, rue de la Gaité. — Achille Marlier, fort Mulliez. — Clémence Daeuens, chemin de la Maqueleirie.

D^ons DE NAISSANCES DU 22 mai 1874. — Jules Dazin, rue de la Limite. — Albert Vanhensbroeck, rue de la Limite. — Zelia Boudry, rue de Fontenoy. — Marie Legrand, rue de la Tuilerie. — Marie Gustin, rue Bernard. — Louise Lecomte, rue du Ruchon. — Marie Jacquart, rue du Ballon.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 21 mai 1874. — Jules Lagache, 1 an, rue du Ballon. — J.-B. Duchatelet, 70 ans, déboureur, rue de Lannoy. — Camille Decuyper, 18 jours, rue du Moulin de Roubaix. — Arthur Leblanc, 1 an, rue de l'Époule. — Doutre, présenté sans vie, rue de Lille. — Sophie Bracke, 66 ans, ménagère, au Fontenoy. — Emile Merchez, 23 ans, peigneuron, à l'Hôpital. — Clémence Phidias, 1 an, quai de Leers.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 22 mai. — Victoire Delsalle, 74 ans, journalière, à l'Hospice. — Joséphine Fratze, 1 an, rue de la Providence. — Joseph Durieux, 3 ans, au cul de Four. — Edmond Leblon, 6 mois, au Pile. — Pierre Debacker, 5 mois, au Pile. — Sarrazin, présenté sans vie, rue des Longues-Haies. — Catherine Devernay, 77 ans, à l'Hôpital. — Lucie Toulemonde, 1 an, rue Neuve.

Etat-civil de Tourcoing. — MARIAGES DU 20 mai. — Victor Allegaert, 29 ans, cultivateur, et Mélanie Messiaen, 27 ans, cultivatrice.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 20 mai. — Henri Bostoen, hameau de la Marlière. — Charles Lepers, à la Blanche-Porte. — Augusta Fourgnie, rue de Lille. — du 21. — Henri Leman, au Moulin-Fagot. — Pierre Coupleux, rue du Haze. — du 22. — François Dumont, rue Notre-Dame-des-Anges. — Marie Lemoux, rue Saint-Pierre. — Laure Leman, à la Croix-Blanche.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 20 mai. — Marie Rogin, 89 ans, sans profession, rue de Lille.

du 21. — Célestine Duthoit, 67 ans 8 mois, rentière, rue du Bus. — Jean-Baptiste Béghin, 23 ans, 6 mois, employé de commerce, rue du Mont-à-Leux. — Marie Barbion, 27 ans 6 mois, soigneuse, hôpital civil (rue Nationale).

du 22. — Marie Housset, 2 ans 3 mois, à l'Épide. — Achille Haquette, 3 mois, rue de Paris. — Céline Courville, 5 mois, au Grand-Plaisir. — Louis Lethimon, 82 ans 6 mois, journalier, rue des Postettes.

CONVOI FUNÈBRE Les amis et connaissances de la famille TOULEMONDE-NOLLET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Lucie-Emilie-Marie TOULEMONDE, décédée à Roubaix, le 22 mai 1874, à l'âge de un an et quatre mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister au convoi et salut solennels qui auront lieu le dimanche 24 mai 1874, à 5 heures 3/4, en l'église Saint-Martin. L'Assemblée à la maison mortuaire, rue Neuve, 37.

CONVOI FUNÈBRE Les amis et connaissances de la famille PREYS-WILFART, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Léonie PREYS, décédée à Roubaix, le 23 mai 1874, à l'âge de 4 ans et 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister au convoi et salut d'ange solennels qui auront lieu le dimanche 24 courant, à 4 heures, en l'église Notre-Dame. L'Assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, 90.

Kermesses: Dimanche 24 mai. — Englos, Fives, Chérens, Croix, Fliers, Mouchin, Quesnoy-sur-Deulle, Roncq, Wattignies.

Faits Divers

— Il a plu hier à Paris en assez grande quantité. Vers midi, le temps était tellement couvert que dans certains quartiers la circulation se faisait difficilement. La plupart des magasins ont dû recourir à la lumière du gaz. Dans la soirée, le ciel s'était un peu éclairci, mais la pluie continuait à tomber fine et serrée.

— On mande d'Angers, 21 mai: M. Barville, propriétaire à Thorigné (Sarthe), venait de perdre un procès aujourd'hui, à la Cour d'appel. A la sortie de l'audience, il s'est rendu chez M. le premier président Métivier. Admis dans son cabinet, M. Barville s'est tiré un coup de revolver dans la région du cœur et est tombé foudroyé.

— Mgr Rousselet, évêque de Séz qui se trouvait en tournée pastorale, est tombé dangereusement malade à Alençon. Lundi, dans la soirée, les derniers sacrements lui ont été administrés. Quelque son état soit grave, on a constaté une légère amélioration.

C'est au couvent de la Miséricorde que se trouve le vénérable prélat.

— M. Schneider a fait vendredi sa rentrée dans son usine. Après avoir allumé un haut-fourneau, il est allé visiter sa magnifique aciérie, où un troisième groupe de convertisseurs a fonctionné pour la première fois devant lui.

Il s'est ensuite rendu dans le laboratoire de chimie et s'y est entretenu longuement avec un grand nombre d'employés, et notamment avec ceux qui sont chargés des études d'artillerie.

— Une fabrique de dynamite a fait explosion la semaine dernière, à Ascona, sur le lac Majeur.

Vers 10 heures 1/2, le 14 mai, disent les journaux italiens, deux détonations formidables sont venues jeter l'épouvante dans tout le pays qui s'étend de Bellinzona à Ascona.

C'était la fabrique d'Ascona qui avait fait explosion. La secousse a été si forte que, dans un rayon de cinq kilomètres, les vitres ont été brisées à un grand nombre de fenêtres. Heureusement que c'était jour de fête, il n'y avait personne à l'atelier. Deux boîtes de dynamite seulement ont sauté. On frémait à la pensée du désastre qui aurait pu se produire si plusieurs quintaux de la même poudre, déposés dans une pièce peu éloignée et prêts à partir pour le Gothard, avaient pris feu. Le bourg entier d'Ascona aurait été détruit. La cause de cet accident n'est pas encore connue.

HORRIBLE DRAME. — Les journaux de Londres nous apportent le récit d'une terrible tragédie qui vient de s'accomplir dans un des quartiers de la partie est de cette ville, à Mile end old Tower.

Dans une petite maison portant le n^o 49 de Joseph-street, Burdett-Road, demeurait depuis longtemps un ouvrier maçon, nommé John Blair, avec sa femme et quatre enfants: Elizabeth Anne, âgée de douze ans; Amelia, âgée de sept ans; William, âgé de cinq ans, et un bébé de quatre mois.

L'aisance paraissait régner dans le ménage et l'accord dans la famille. Mais, dans ces derniers temps, Blair s'a donna à la boisson. Il fréquentait peu les tavernes; c'est chez lui, dans son intérieur, qu'il se livrait à l'ivresse; lorsqu'il avait bu outre mesure, il faisait entendre des menaces épouvantables contre sa femme et ses enfants.

Les scènes de ce genre se renouvelaient si souvent que la petite Amelia en faisait le thème de ses conversations avec ses camarades; elle et sa sœur aînée semblaient redouter quelque acte de violence de la part de leur père.

Blair avait été renvoyé, il y a une quinzaine de jours, de l'usine à gaz de Bow-common où il travaillait; mais ce renvoi n'était pas définitif, car lundi les directeurs de l'établissement devaient délibérer sur la question de savoir si on lui permettrait de rentrer. Néanmoins, il en avait été très affecté, il était devenu triste et sombre, et cédait de plus en plus à ses habitudes d'ivresse. Dimanche soir, il alla chercher une pinte de bière dans un public-house du voisinage et entra chez lui. A partir de ce moment, ni lui, ni aucun autre membre de sa famille ne fut aperçu.

Blair et sa femme, avec le plus jeune des enfants, couchaient dans une chambre sur le devant; les trois autres enfants couchaient dans une chambre à deux lits sur le derrière. Une partie de la nuit se passa en tranquillité des vêtements; mais vers trois